

## PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, qui se lit comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

Le 7 janvier 1957.

Les Honorables

Les Membres du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse au discours que j'ai prononcé à l'ouverture de la session du Parlement, Je vous remercie sincèrement pour cette adresse.

VINCENT MASSEY.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

Ladite communication est alors lue par l'honorable Président, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

Le 8 janvier 1957.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat à 11 heures a.m., aujourd'hui, dans le but de proroger la session spéciale du vingt-deuxième Parlement.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général*  
*(à l'administration),*  
J. F. DELAUTE.

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'État du Canada des certificats attestant que les personnes suivantes ont respectivement été appelées au Sénat:

Sydney John Smith, écuyer;  
Austin Claude Taylor, écuyer;  
William Albert Boucher, écuyer;  
Henri-Charles Bois, écuyer.